

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 6.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 FEVRIER 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Le héros de Chateauguy.—Paul Tahourenché, grand chef des Hurons, par Ahatsistari (suite).—Nos gravures : Le nouveau juge-en-chef de la Cour Suprême : Le duc et la duchesse de Cumberland : Le mariage du roi des Pays-Bas.—Revue de la semaine. Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailoux (suite).—Un poète canadien apprécié en France.—Les femmes.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Le zouave trappiste.—Une anecdote sur Berlioz, par Georges Petit.—Les débuts de M. Dufaure au barreau.—Choses et autres.—Mélanges.—Le jeu de dames.—Les échecs.—Prix du marché de détail de Montréal.
GRAVURES : Le duc de Cumberland ; La princesse Thyra de Danemark ; L'hon. William Johnston Ritchie ; La princesse Emma de Waldeck ; Sa Majesté Guillaume II ; Montréal : Près des pins, dans le parc de la montagne ; Winnipeg : Poste pour la traite au fort Garry ; "Sauvons-nous !" ; Courses en yacht à patins sur la glace ; Amour maternel.

LE HÉROS DE CHATEAUGUAY

Un comité provisoire s'est formé à Chambly dans le but de célébrer le centième anniversaire de la naissance de Héron de Chateauguy, le lieutenant-colonel Charles de Salaberry, et le comité fait coïncider cette célébration avec le cinquantième anniversaire du décès du héros, arrivé le 27 février 1829.

Cette célébration aura lieu à la fin de février. Une messe de *requiem* sera chantée le matin, et le soir il y aura discours et musique. C'est encore M. J.-O. Dion qui a eu, dit-on, la pensée patriotique d'organiser cette noble démonstration à laquelle on se propose de donner tout l'éclat possible. Rien de plus utile, de plus salutaire pour une nation que de lui rappeler souvent le souvenir des grands hommes qui l'ont illustrée. Plus même sont grandes, plus désespérantes sont les crises qu'elle traverse, plus elle a besoin de se reconforter dans la mémoire des luttes et des triomphes du passé.

Les lignes qui précèdent étaient écrites quand nous avons lu ce qui suit dans le *National* :

Un ami de notre journal, citoyen éminent, nous communique ce qui suit :
Le journal *L'Opinion Publique* du 23 janvier, représente dans l'une de ses gravures, le colonel de Salaberry, debout sur une nuée et adressant la parole à un groupe d'officiers, à la tête duquel se trouve l'hon. ministre de la milice.

Ce tableau, qui exprime et signifie beaucoup, est accompagné de l'inscription suivante :

" Montrons-nous dignes de nos aïeux."
" L'esprit des vieux chasseurs canadiens, sous la forme du Héros de Chateauguy, s'adresse à l'hon. M. Masson et demande, maintenant qu'un Canadien-français est à la tête du département de la milice, que l'on fasse revivre l'ancienne ardeur militaire de ses compatriotes."

La pensée de celui qui a inspiré le tableau et qui a écrit les quelques mots qui l'accompagnent, est une pensée nettement exprimée et le public doit y applaudir ; mais comment peut-on invoquer le souvenir du Héros de Chateauguy, quand un million et demi de Canadiens-français n'a pas encore songé à lui élever un monument ?

A ce sujet, je tirerai d'un ouvrage de famille et qui a été écrit tout récemment, les quelques réflexions qui y figurent et qui se rapportent au colonel de Salaberry ; car, étant le fils de l'un des Voltigeurs, ces braves de 1812, rien d'étonnant que l'auteur de cet ouvrage ait pu exprimer ce qui suit :

" Oui, personne n'oubliera la victoire éclatante et incroyable que 300 Canadiens commandés par le colonel de Salaberry remportèrent à Chateauguy, où ils culbutèrent plusieurs milliers d'Américains placés sous le commandement du général Hampton."

" Nouveaux Spartiates aux Thermopyles et gloire de la nation ! quand est-ce que vos enfants ingrats et sans mémoire vous élèveront un monument, un mausolée ? Pourtant, ces mêmes fils, qu'ils soient nés dans une chaumière ou dans un palais, ils se font gloire et honneur de publier et de redire au coin du feu ce combat glorieux, et ils le rediront sans cesse à leurs arrière-petits enfants."

" Puisqu'il en est ainsi et à l'exemple de Sparte, élevons donc enfin un monument à la mémoire du Léonidas Canadien, le brave colonel de Salaberry, et à celle de ses 300 Spartiates !"

Après avoir écrit ce que le lecteur vient de lire, l'auteur fait de plus le récit qui va suivre :

" Mon père, qui, en 1812 et à Chateauguy, combattait comme lieutenant à côté du colonel de Salaberry, lui fut toujours dévoué et attaché dans la suite. Pour lui, le vainqueur de Chateauguy était un second Napoléon, une espèce de dieu ! Il fut toujours son ami fidèle, et après sa mort, il fut l'ami intime de sa famille. Combien de fois n'a-t-il pas manifesté son vif mécontentement contre l'ingratitude des Canadiens et des autorités gouvernementales, parce qu'ils n'élevaient point un monument au colonel de Salaberry ! Dans un moment où, devant plusieurs personnes, il parlait de la bataille de Chateauguy avec un enthousiasme bien légitime, il ajouta :

"—Si ceux qui n'étaient pas nés ou qui suçaient béatement le lait du sein de leur mère, lorsque nous nous battrions à Chateauguy, et qui sont peut-être aujourd'hui au timon des affaires du pays, avaient été avec nous, ils aimeraient à se rappeler et à conserver le souvenir du commandement donné par notre brave colonel avant la bataille. Voltigeurs ! s'écria-t-il, l'armée américaine est sur nos talons ; mais il faut l'arrêter dans sa marche ou mourir ! Que chaque balle abatte un ennemi, et malheur à celui qui manquera ou perdra sa poudre, car mon sabre lui fera sauter la tête ! Clairons ! faites un bruit d'enfer, afin que les Américains nous croient en grand nombre et qu'ils sont tombés dans une embuscade. Officiers, faites votre devoir ! ordonnez à vos soldats de faire un feu roulant, et vive la vieille Angleterre !

" Voilà comment parla notre commandant ! Oh ! je le répète, si ceux qui sont à la tête de nos destinées voulaient faire appel à leur patriotisme, et s'ils pouvaient apprécier le dévouement héroïque de 300 soldats décidés à se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de livrer le chemin à l'ennemi, ils auraient honte de leur apathie et ils élèveraient un monument au Héros de Chateauguy, puis une pierre mémorative à ses compagnons d'armes."

Oui, en effet, ce Voltigeur de 1812 avait raison de parler ainsi, et les Canadiens-français devraient avoir honte de leur oubli comme de leur manque de gratitude ; car, sans les braves de Chateauguy, l'armée du général Hampton prenait Montréal et nous devenions Américains !... Oui, quel'on se rappelle donc cette vérité comme ce grand acte de vaillance, et si les autorités gouvernementales ont oublié ce service rendu au pays et si on a perdu le souvenir de cette vic-

toire éclatante, il ne faut pas l'oublier, nous, Canadiens-français ! nous ne le pouvons pas ! Emprisons-nous d'élever ce monument afin d'y graver l'inscription suivante :

AU HÉROS DE CHATEAUGUAY

La patrie reconnaissante.

UN QUI VEUT SE RAPPELER ET QUI SOUSCRIRAIT AU MONUMENT.

N. B.—L'Opinion Publique est priée de reproduire, puis d'ouvrir une liste de souscription à cette œuvre nationale.

Nous applaudissons à l'idée patriotique émise par le correspondant du *National*, qui apprendra avec plaisir qu'il est question de faire suivre la célébration du vingt février prochain d'une grande démonstration militaire qui aura lieu le 24 juin prochain, à l'occasion de l'inauguration d'un monument en l'honneur du Héros de Chateauguy.

Quant à la suggestion d'ouvrir une souscription dans les colonnes de *L'Opinion Publique*, nous dirons la semaine prochaine ce que nous en pensons.

PAUL TAHOURENCHÉ, GRAND-CHEF DES HURONS

(Suite)

En 1824, le Révd Thomas Cooke était appelé à la cure de Saint-Ambroise, et desservait en même temps la mission de la Jeune-Lorette. Ce bon curé, qui devint plus tard évêque des Trois-Rivières, se prit d'affection pour plusieurs jeunes Hurons et leur enseigna le français, l'anglais et les éléments de la langue latine. Quatre de ses élèves vivent encore ; ils sont : Elie Sioui, François-Xavier Picard, Gonzague Vincent, instituteur et maître-chanteur, et Thomas Sioui, trappeur, chasseur et pêcheur, que *L'Opinion Publique* a déjà fait connaître dans un récit d'une excursion au *lac des Neiges*, il y a trois ou quatre hivers.

Que de douces, d'agréables choses à mettre sous la plume au sujet de M. Cooke, qui sut se faire aimer ici, de 1824 à 1835, à cœur que veux-tu, autant par ses vertus sacerdotales que par sa vaillante manière de prendre la vie ! N'était-il pas franchement l'ami des Duchesnay, des de Salaberry et autres joyeux hommes du temps, allant avec eux faire un tour de pêche au lac Saint-Charles, en amateur et connaisseur et en bon compagnon, tout en se réservant des points d'information pour ses ouailles qui pourraient avoir besoin de lui durant ces quelques heures de délassement qu'il se permettait ? Le *pêcheur d'hommes* prévalait toujours sur le *pêcheur à la truite*. Jamais il n'eût consenti à se mettre hors d'accès d'un malade sollicitant les derniers secours de son ministère.

Mais il faut entendre les gens nous rappeler comme il était gai, taquin, chansonnier même, du moment qu'il avait mis le pied dans un canot de pêche, et surtout, lorsque le *pape* était au gouvernail. Vraiment, on eût dit alors que le brave curé se croyait dans la barque de *saint Pierre*.

Il faut bien noter ici que le *pape*, un M. Rhéaume, âgé de quatre-vingt-cinq ans, est le pêcheur légendaire du *lac Saint-Charles*, où il a fait maintes et maintes *pêches miraculeuses*. Un de ses frères, l'*amiral*, mort il y a quelques années, savait également tirer avec succès sa ligne du jeu.

Soit avec le *pape*, soit avec l'*amiral*, M.

Cooke et ses amis étaient toujours sûrs de couler bas leurs rivaux, messieurs les officiers de l'armée ou autres. Aussi, ne manquaient-ils de s'en donner à cœur joie ! Et les gens d'applaudir aux succès de leur bon curé. On ne saura jamais dire de combien de tendresse est pétri le souvenir de M. Cooke dans l'esprit des populations de Saint-Ambroise et de la Jeune-Lorette.

* *

A l'âge de quinze ans, François-Xavier Picard sut comprendre que, pour son propre bénéfice et pour celui de la tribu, il lui importait d'acquérir une bonne instruction, d'usage pratique dans le milieu où il était appelé à vivre. Et c'est ainsi qu'on le vit passer d'une école à l'autre, à son choix, pour acquérir le plus vivement possible les connaissances qu'il savait devoir lui profiter davantage, au point de vue des intérêts de sa race, qui étaient également les siens. Son succès fut tel, qu'on le vit, de 1832 à 1835, diriger l'école de Saint-Ambroise, à la grande satisfaction des Canadiens-français comme à celle des Hurons. Il abandonna l'enseignement en 1835 pour aller apprendre l'anglais et les mathématiques dans les cantons nouveaux de Ste-Catherine, chez un M. White, ami encouragé par M. Paisley, le curé et le père de la jeune colonie irlandaise de l'endroit. Au sortir de là, il se fit arpenteur. Pendant vingt ans, il a exercé cette profession, tant dans les cantons de l'Est que dans le district de Québec, sans avoir subi les examens voulus. Son habileté, ses aptitudes naturelles suppléaient au défaut des connaissances acquises, à tel point que depuis, les lignes cadastrales, lignes de contrôle absolu, s'accordent presque partout avec celles qu'il a tracées et marquées il y a vingt-cinq, trente et quarante ans.

En 1839, F.-X. Picard épouse Emélie Otesse, une jeune et charmante fille de la tribu, son amie d'enfance, aujourd'hui sa digne et vaillante compagne. En 1840, sous l'autorité du "grand-chef Nicolas" qui avait la prestance d'un roi, la sagesse d'un philosophe, l'autorité d'un pontife et la finesse qu'on prête aux ministres—il fut nommé et proclamé chef, et baptisé du nom de *Tahourenché (le Point-du-Jour)*. Son cousin, *Philippe Vincent*, son frère jumeau par le cœur comme par l'esprit d'entreprise, était appelé aux "mêmes honneurs à ses côtés."

Ce nom de *Point-du-Jour* lui a été donné à raison de ses habitudes matineuses. De tout temps (sauf durant sa lune de miel peut-être), il a été l'ami du soleil au point de ne jamais manquer à son lever et de taper de l'œil du moment qu'il était couché. Encore aujourd'hui, notwithstanding tant de soleils qui ont lui sur sa vie, et qui lui ont permis de lier de si nombreuses amitiés parmi nous, ce n'est qu'à force de cœur qu'il réussit à se conserver les yeux ouverts, lorsque son vieil ami, toujours jeune, lui, s'enveloppe le soir dans ses draps de pourpre, là-bas, derrière le rideau des Laurentides.

* *

Une première association commerciale se forma à Lorette, entre Paul Ondaehont et Philippe Vincent, son neveu, jeune homme entreprenant et laborieux déjà connaissant en affaires, aimé et respecté au dehors comme parmi les siens. Ils entraînèrent vers des voies nouvelles le plus grand nombre des familles de la tribu, à